

Communiqué de presse

Zurich, le 19 novembre 2024

Nouveau: commander des Vape Recycling Bags à domicile **Recycler les cigarettes électroniques simplement et** **gratuitement par la poste**

Chaque cigarette électronique contient une batterie. C'est pourquoi les «vapeuses» font partie des appareils électriques et doivent impérativement être recyclées. Elles contiennent en effet de précieuses matières premières, mais aussi des polluants qui pourraient être rejetés dans l'environnement en cas d'élimination non conforme. Désormais, les consommatrices et consommateurs peuvent envoyer leurs cigarettes électroniques vides au recyclage par la poste dans le Vape Recycling Bag.



Le Vape Recycling Bag est le sac de recyclage pour les cigarettes électroniques. Les consommateurs peuvent le commander à domicile et ainsi envoyer gratuitement leurs vapeuses vides au recyclage par la poste: [Formule de commande](#)

Chaque cigarette électronique contient une petite batterie ou un accu. Et pas uniquement les cigarettes électroniques rechargeables. Chaque cigarette électronique jetable, hors d'usage après environ 600 bouffées, contient également une petite batterie lithium-ion. Si des vapeuses vides sont jetées par terre ou à la poubelle, ces batteries peuvent prendre feu en cas de pression trop élevée lors du ramassage des ordures, ou la nicotine ou d'autres polluants contenus dans les cigarettes électroniques peuvent polluer les eaux et les sols.

Des matières premières précieuses pour l'industrie électrique

Les cigarettes électroniques ne contiennent pas seulement des polluants, mais aussi de nombreuses matières premières précieuses, dont l'aluminium, le lithium ou le cobalt. Ces matières premières sont également utiles pour la production de nombreux autres appareils électriques de notre quotidien: montres connectées, ordinateurs portables, tablettes ou téléphones mobiles, appareils auditifs ou batteries de voitures électriques. C'est pourquoi les cigarettes électroniques, comme tous les autres appareils électriques, doivent être recyclées. Lors du recyclage, les polluants sont éliminés en toute sécurité et les matériaux recyclables sont réintroduits dans le circuit, où ils sont à nouveau disponibles pour la production de nouveaux appareils.

Recyclage des vapoteuses par la poste: rien n'est plus simple

Depuis peu, les consommatrices et consommateurs peuvent envoyer gratuitement leurs cigarettes électroniques vides au recyclage par la poste dans le Vape Recycling Bag pratique. Pour ce faire, il suffit de saisir le nom, l'adresse et l'e-mail dans le [formulaire de commande](#) sur le site web vape-recycler.ch et le Vape Recycling Bag vous sera livré gratuitement à domicile. Vous pouvez ensuite rassembler les cigarettes électroniques vides dans le Vape Recycling Bag et dès que celui-ci est plein, le déposer dans la boîte aux lettres conformément aux instructions. La poste viendra le chercher pour le recyclage. Les cigarettes électroniques endommagées, les liquides pleins ou les batteries lithium-ion ne doivent pas être déposés dans les sacs. Ceux-ci doivent être retournés directement aux centres de collecte.



Les points de vente de cigarettes électroniques ou les centres de collecte publics reprennent également gratuitement les cigarettes électroniques

De plus, tous les types de cigarettes électroniques et leurs accessoires, tels que les câbles ou les batteries lithium-ion, peuvent être éliminés gratuitement dans les centres de collecte officiels pour les déchets électroniques. Pour savoir où se trouve le centre de collecte le plus proche, consultez la Recycling Map

interactive en cliquant sur le lien suivant: [centres de collecte](#). Les kiosques ou les magasins vendant des cigarettes électroniques continuent également à accepter gratuitement les vapoteuses ou les batteries vides. Et ce, même si la consommatrice ou le consommateur n'achète pas de nouvel appareil. C'est ce que prescrit l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA). En effet, comme c'est le cas pour d'autres appareils électriques et électroniques, les consommatrices et consommateurs en Suisse paient déjà une contribution au recyclage de leurs appareils lors de l'achat de cigarettes électroniques. Cette **contribution anticipée de recyclage (CAR)** s'élève actuellement à 10 centimes pour les cigarettes électroniques jetables et réutilisables ainsi que les porte-accumulateurs avec accumulateur, et à 5 centimes pour les porte-accumulateurs sans accumulateur. Pour en savoir plus: [Contribution anticipée de recyclage: ce qu'il faut savoir sur la CAR](#)

Pourquoi les vapoteuses n'ont pas leur place dans la collecte de batteries

Les cigarettes électroniques sont régulièrement jetées dans les bacs de collecte de batteries. C'est une erreur. En effet, les cigarettes électroniques contiennent bien plus qu'une simple batterie. L'embout buccal, l'enveloppe en plastique ou la spirale chauffante (coil) peuvent également être séparés et reconditionnés dans leurs composants lors du recyclage. Les matières premières contenues dans les batteries retournent même dans le circuit des matières premières avec un degré de pureté de 98%. C'est pourquoi les cigarettes électroniques défectueuses ainsi que les brosses à dents électriques, les mixeurs plongeurs ou les montres connectées doivent être retournés en magasin ou déposés dans un centre de collecte de déchets électroniques. La condition sine qua non pour le recyclage des cigarettes électroniques: [Comment fonctionne le recyclage des e-cigarettes ?](#)

Vous trouverez des informations détaillées sur l'élimination des cigarettes électroniques sur: [vape-recycler.ch](#)

Contact

Pour de plus amples informations, des demandes d'interview ou des renseignements, veuillez vous adresser à

Sabrina Björn, SENS eRecycling, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich

T: +41 43 255 20 03, sabrina.bjoern@sens.ch, www.eRecycling.ch

SENS eRecycling

En tant qu'experte de la valorisation durable des appareils électriques et électroniques usagés dans le domaine domestique, des luminaires, des sources lumineuses, des systèmes photovoltaïques, des pompes à chaleur ainsi que des batteries utilisées dans les véhicules et dans l'industrie, la Fondation SENS contribue de manière décisive à la définition de nouvelles normes d'avenir en matière d'eRecycling. En préservant les ressources, elle contribue de manière importante à la protection de l'environnement. La contribution anticipée de recyclage (CAR) conforme au marché finance les prestations réalisées dans le cadre du système de reprise SENS. SENS eRecycling est membre de Swiss Recycling et du WEEE Forum, le centre de compétence mondial pour les déchets électroniques. En 2020, SENS eRecycling a célébré ses 30 ans.